

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3798

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) pour l'animation économique sur la Conférence locale des Maires Plateau nord pour son programme d'actions 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Huguët (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palaja, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yérémián (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Llung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

Conseil de communauté du 28 mars 2013**Délibération n° 2013-3798**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) pour l'animation économique sur la Conférence locale des Maires Plateau nord pour son programme d'actions 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) est un établissement public à caractère administratif dont les missions principales sont de représenter les intérêts des entreprises industrielles et les commerçants et de les accompagner sur l'ensemble des champs de leur développement, de la création jusqu'à la transmission, en passant par les différentes phases de croissance et de développement (création/transmission/reprise ; développement commercial ; ressources humaines ; formation/apprentissage ; innovation, développement international ; environnement ; veille économique). La CCIL contribue, par ailleurs, à la gestion de grands équipements utiles au développement économique du territoire (Aéroport de Lyon, Eurexpo).

Pour agir auprès des entreprises, la CCIL organise une partie de ses services de manière territorialisée : formalités, création, informations économiques et commerciales, recherche de locaux, financement, etc. Elle dispose, notamment, d'une agence à l'échelle du nord de l'agglomération.

a) - Objectifs

Le plan de mandat 2008-2014 a affirmé l'importance d'une animation économique de proximité pour garantir le dynamisme du tissu économique de l'agglomération grâce à un accompagnement complet à destination de toutes les entreprises du territoire.

Pour la Communauté urbaine de Lyon, cet accompagnement de proximité doit couvrir 2 volets :

- d'une part, assurer la connaissance et le traitement des problématiques des entreprises en rapport avec les compétences de la collectivité : problématiques d'environnement urbain des entreprises (voirie, propreté, eau, déplacements), l'accompagnement des projets d'implantation, de transfert ou de relocalisation, l'information de terrain sur ses opérations d'aménagement, la requalification des zones d'activité, des projets liés aux déplacements, des Agendas 21 territoriaux etc.,

- d'autre part, assurer l'interface qui consiste à orienter l'entreprise vers l'interlocuteur pertinent selon le projet de développement voulu (stratégie, innovation, investissement industriel, développement commercial, international, recrutement, etc.) et accompagner la création de services collectifs (plans de déplacement interentreprises, crèches, conciergeries, nouveaux services, etc.).

Cette animation économique de proximité a aussi vocation à être un outil de "veille économique" sur l'ensemble du territoire : connaissance et suivi des "comptes clés" de l'agglomération, suivi des entreprises en difficulté, suivi des relations avec les acteurs locaux du développement. L'objectif est, pour la Communauté urbaine, d'avoir une meilleure connaissance de son tissu économique et une meilleure anticipation et prise en compte de ses besoins et évolutions.

Pour mener à bien ces actions territorialisées, la Communauté urbaine et la CCIL souhaitent renouveler le partenariat établi sur la Conférence locale des Maires Plateau nord (Rillieux la Pape, Sathonay Camp, Caluire et Cuire), la CCIL poursuivant son action d'accompagnement des entreprises à l'échelle de ce territoire.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012 et bilan

Par délibération n° 2012-2818 du 19 mars 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 78 000 € au profit de la CCIL pour son programme d'actions 2012 au titre de l'animation économique de proximité sur le Plateau nord.

Le compte-rendu d'activité de la CCIL dans le cadre de ce financement est le suivant :

- développement d'une veille économique locale performante basée sur une étroite relation avec les entreprises du territoire et la réponse aux problématiques des entreprises : 76 entreprises ont été rencontrées en rendez-vous individuels et 51 problématiques d'entreprises traitées, dont 44 résolues. 2 entreprises ont, par ailleurs, été labellisées "Pépites du Grand Lyon",
- construction de relations de confiance avec les acteurs locaux (communes, association d'entreprises) : organisation d'un comité technique du développement économique du "Plateau nord",
- participation à l'élaboration du plan local de redynamisation (PLR) du Rhône (pour le quartier Ostérode),
- mise en place d'une animation des entreprises du territoire (Les Matinales),
- accompagnement des programmes immobiliers développés sur le territoire (Terres Bourdin 2, Terre des Lièvres, requalification PERICA, etc.),
- mise en relation de l'offre et la demande immobilières : 63 implantations suivies,
- mise en place d'une stratégie de développement de la pépinière d'entreprises Cap Nord (Caluire et Cuire-Rillieux la Pape).

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

Les objectifs partagés pour l'année 2013 et les indicateurs associés sont les suivants :

- accompagner 60 entreprises dont 30 entreprises stratégiques : comptes clés (principaux employeurs du territoire), leaders (entreprises de taille intermédiaire) et pépites potentielles (petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises (TPE) en hyper croissance),
- renforcer les échanges avec les Communes en organisant des points réguliers avec les Communes du territoire pour échanger sur les projets et l'actualité économique locale,
- réguler l'offre de services du territoire aux entreprises en organisant 2 comités techniques du développement économique de la Conférence locale des Maires Plateau nord réunissant la CCIL, la Communauté urbaine, les Communes et les acteurs du développement économique (Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône notamment),
- par la connaissance acquise du territoire et des entreprises, alimenter la stratégie de développement économique de la Communauté urbaine et relayer celle-ci auprès des entreprises et autres acteurs économiques.

En 2012, la contribution financière de la Communauté urbaine était de 78 000 €. La Communauté urbaine souhaite apporter, pour l'exercice 2013, une contribution financière pour la mise en œuvre de ces actions, à hauteur de 55 000 €.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions pour l'année 2013 est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
frais de personnel	48 000	Communauté urbaine de Lyon	55 000
autres charges	46 498	Chambre de commerce et d'industrie de Lyon	39 498
Total	94 498	Total	94 498

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € au profit de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) pour son programme d'actions 2013 pour l'animation économique sur la Conférence locale des Maires du Plateau nord,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la CCIL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement correspondante de 55 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P01O0851.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.